



Prefecture du 92- service naturalisation

Par **Maman0709**, le **01/02/2011** à **11:57**

je souhaite avoir votre expérience sur la préfecture de Nanterre.

Depuis le mois de Novembre, il faut prendre rendez-vous par téléphone au 01 47 25 15 28 pour une demande de naturalisation par décret.

Et depuis Novembre j'essaie de joindre ce numéro le mardi et le jeudi de 10h à 12h et jamais je dis bien jamais je n'ai réussi à avoir quelqu'un. ce numéro ne sonne même pas il est tout le temps occupé.

Quel qu'un à t-il réussi à les joindre ?

Par **kamadeus**, le **02/02/2011** à **18:50**

Bonjour,

Je suis dans le même cas. Ca sonne toujours OCCUPE.

Quelqu'un aurait-il des astuces?

Bien cordialement

Kamadeus

Par **hasnae**, le **10/02/2011** à **11:26**

Bonjour tout le monde,

je confirme que le numéro de téléphone de ce service est tout le temps occupé comment pourrait-on avoir un rendez vous avec un tel service !!

Merci de nous apporter votre retour,

Bonne journée à tous

Par **kamadeus**, le **10/02/2011** à **14:16**

Bonjour,

Retour d'expérience.

J'ai réussi à avoir un rendez vous. C'est galère de les joindre mais il faut insister. J'avais essayé le rappel automatique de mon téléphone mais j'étais trop impatient puisqu'il mettait 2

minutes à rappeler. Je l'ai fait donc manuellement et voilà, je n'y avais pas cru mais je les ai bien eu, ENFIN. Et ce qui est bien, c'est que le rendez vous est très rapide. Je les ai eu jeudi et mardi de la semaine d'après, j'avais mon rendez vous. Malheureusement ma femme ne réside pas en France donc, une responsable qui a une expérience de 13 ans m'a conseillé de ne pas gaspiller mon argent (timbre OMI de 55 euros), que c'était irrecevable et d'attendre qu'elle soit sur le territoire avant de relancer la procédure.

J'ai croisé des gens venus sur place afin d'avoir un rendez vous, mais ça ne sert à rien. On les a renvoyé à ce "fameux numéro de téléphone qui sonne tout le temps occupé"

Bon courage

Par **hasnae**, le **10/02/2011** à **14:20**

Bonjour kamadeus,

Merci bcp pour ta réponse, j'utiliserais le rappel automatique de mon téléphone, pour pouvoir joindre la ligne de la préfecture,

Bonne journée,

Par **Maman0709**, le **15/02/2011** à **10:00**

Merci Kamadeus,

Je vais donc apprendre à être patiente et appeler ce cher numéro autant que possible. J'ai essayé jeudi dernier de 10h à midi et pas moyen de les joindre.

J'ai commencé depuis 09h30 ce matin et j'attends toujours.

Par **omso**, le **17/02/2011** à **12:02**

Bonjour ,

Merci pour vos messages postés. Moi ca fait 2 jours (Mardi et jeudi) que j'insiste toute les minutes pour les joindre mais kedal, Toujours Occupé !!!
Ya quelque chose qui cloche dans cette affaire.

Est ce qu'il faut pas tous nous rasssembler là bas pour denoncer cela et exposer notre probleme.

On a des droits aussi !!!

Merci

Par **adamita**, le **03/03/2011** à **11:32**

Bonjour à tous

Un petit message d'encouragement...

J'ai commencé aujourd'hui à appeler ce fameux numéro toujours occupé et dès le début évidemment ça ne marchait pas.. donc j'ai fait des recherches sur le net et suis tombée sur ce forum.

J'ai donc suivi les conseils donnés ci-dessus..

J'ai appelé de 10h48 à 11h30 sans relâche en rappelant manuellement à chaque fois et ça a fini par payer... pas si galère que ça finalement :)

j'ai fini par l'avoir ce rendez-vous et en un seul jour!

Bon courage à tous!

Par **rash92**, le **10/03/2011 à 10:20**

Bonjour,

Content de savoir que je suis dans le même cas, oui pareil sauf que ça fait 3 mois, j'appelle de 9h45 à 12h15 tous les mardis et tous les jeudis, je n'ai jamais raté un jour en non stop (j'appelle je raccroche je rappelle) et toujours occupé il n'a jamais sonné...je pense que c'est fait express, pour ne pas être débordé donc prendre 1 ou 2 rdv par jour...je trouve ça inadmissible, car c'est l'une des seules préfectures qui fait cela puisque tous les autres faut se déplacer sur place

Par **Maman0709**, le **10/03/2011 à 12:06**

Bonjour à tous,

Juste pour vous informer que je suis toujours dans la même situation. j'ai essayé de rappeler manuellement, j'ai essayé le rappel téléphonique de 10h à 12h rien non plus.

Sachant que la plupart des documents que j'avais préparé ne sont plus à jour, je pense que je vais juste abandonner ce projet et rester sur ma carte de séjour annuelle.

Bon courage à ceux qui continuent

Par **rash92**, le **10/03/2011 à 12:41**

Maman0709, je pense que c'est le but de décourager les gens, mais on devrait réfléchir à une action commune car je pense que l'on est tous dans le même cas, pareil comme les fiches de paie à chaque fois je change de mois vu que mon dossier est prêt depuis janvier, j'aurais abandonné si je n'avais pas acheté le timbre mais bon c'est comme je pense que je vais écrire un courrier au préfet car je trouve sa anormal leur façon de faire (2h pour deux jours par semaine) et très occupé ce qui semble normal si ya bcp d'appels la ligne est saturée sauf qu'elle l'est constamment !!!!!

Par **youssmi**, le **29/03/2011** à **12:09**

Bonjour,

Moi aussi je galérais depuis quelques semaines pour obtenir un rendez vous. J'ai lu ce forum et j'ai testé la technique du rappel manuel.

Ca y est, j'ai réussi à avoir un rendez vous. J'ai appuyé pendant 30 mnutes sur la touche "Rappel" de mon téléphone et j'ai eu un être humain au bout du fil. Rendez vous donné pour dans 2 jours.

Alors courage, c'est possible !

Par **Atari**, le **29/04/2011** à **11:20**

Bonjour,

Je fais partie de ces malheureux qui epuisés par cette ligne occupé ont fini par prendre un jour de congé et se sont rendus sur place.

Arrivée à la prefecture j'ai eu à faire à deux fonctionnaires femmes plein d'arrogance et qui vous recite le meme discours en boucle comme une cassette. Et j'ai également rencontré des gens en larme (dont un etranger qui appelait depuis des mois et des mois et dont l'etat civil arrivait a expiration bientôt, ce qui l'obligerait à retourner dans son pays natal faire un duplicata de son acte de naissance).

Et la les fonctionnaires vous avouent à demi mot que

- l'ancienne procedure de demande de rendez vous fonctionnait tres bien mais que pour des raisons 'inconnus' la direction de la prefecture a mis en place cette foutu ligne telephonique trj occupé
- que pour avoir le droit et l'honneur de demander la nationalité il faut etre perseverant et temeraire (les crises de nerfs qu'on a apres 200 appels c'est un signe de volonté pour eux). Et elle a également dit que c'etait pour decourager les gens
- que la seule solution (le fameux 'si vous etes pas content....') est de demenager .
- que de cette maniere , il n'y a pas de "pile de demande" , donc invisible dans les statistiques puisqu'on ne permet pas au gens demandeur de nationalité d'etre repertorié qq part.

Donc en gros le 92 met tout en oeuvre pour rendre les procedures de naturalisation et de sejour le plus difficile possible pour que les bougnoules les bazanés les negres les autres que nous sommes s'en aillent dans d'autres departements :-/ (moi c'est ce que j'en deduis...)

Par **rim**, le **19/05/2011** à **12:15**

Bonjour,

Je suis dans la même situation que toutes les autres personnes ici.

J'appelle la préfecture tous les mardis et jeudis depuis 1 mois et demi mais sans succès.

J'ai lu sur votre forum qu'il y a des gens qui ont fait des rappels automatiques mais personnes n'a expliquer comment on le fait.

Y a-t-il l'un d'entre vous qui peut expliquer comment ça marche sur n'importe quel téléphone et comment faire pour le configurer ?

Cdlt,
Rim

Par **charly003**, le **23/05/2011** à **11:50**

BON COURAGE !!!!

Vous arriverez à les avoir!

Cordialement,

Par **rim**, le **23/05/2011** à **11:54**

MERCI

Mais moi je voudrai bien que quelqu'un me dit comment faire pour configurer le rappel automatique car je ne sais pas comment faire et moi je peux pas prendre le téléphone pendant 2h chaque mardi et jeudi pour pouvoir rappeler manuellement la préfecture puisque je travaille.

Cdlt,

Par **Amor1936**, le **07/06/2011** à **11:11**

J'ai le même problème que vous sauf que je suis allée voir une avocate, qui m'a dit que c'est inadmissible et qu'il faut faire un constat avec un huissier, genre il les appelle plusieurs fois et constate que la ligne est saturée et ne répond jamais.

Ensuite on peut faire un recours mais là on es partis dans une procédure longue et usante...

Elle a envoyé une lettre de ma part au mois de décembre, en leur disant que l'accès au service public est le droit de tout le mone.

Silence radio encore de la part de la préfecture.

Par **rim**, le **07/06/2011** à **13:30**

Bonjour,

j'ai envoyée moi aussi une lettre au préfet en lui disant que le service ne répond jamais, je ne sais pas si il a reçu ou pas, mais dernièrement j'ai réussi à les avoir, mais vraiment il faut faire

un rappel automatique tous les 1s, dès que ça sonne occupée, il faut rappeler vite. Je les ai eus entre 10h30 et 11h, je pense que sur cette plage horaire tu as plus de chance de les avoir, mais sinon pour moi malheureusement même si je les ai eu, comme par hasard, ma commun "Montrouge" n'est plus rattaché à Nanterre mais à la sous préfecture d'Antony, ce qui n'était pas le cas il a quelque mois quand j'ai commencé mes appels. Alors maintenant même boulot à faire avec la sous préfecture :(mais bon , j'ai réussi à avoir Nanterre, alors il faut garder espoir.

Par **Amor1936**, le **07/06/2011** à **14:42**

Merci Rim. Je vais mettre à jour mon dossier et les rappeler.
Ils veulent nous décourager...

Par **rim**, le **07/06/2011** à **14:53**

Il n'y a pas de quoi :)
c'est exactement leurs but, mais on va pas se laisser faire ;)
Bon courage pour tous le monde

Par **Amor1936**, le **30/08/2011** à **11:48**

Salut

J'ai réussi à avoir un rdv pour qu'ils contrôlent le dossier le 16 août.
ça s'est bien passé et j'ai un entretien programmé pour le 21 sept.

A partir de l'entretien, quelqu'un sait combien la procédure peut prendre jusqu'à publication dans le JO ?
Merci

Par **Anonyme 92**, le **20/10/2011** à **16:04**

Bonjour,

Aujourd'hui pour la première fois que j'essaye d'appeler ce numéro.

Je me suis aidé d'une appli sympa sur mon mobile (android) qui s'appelle 'Redial' pour rappeler toutes les secondes le meme numéro.
J'ai commencé à appeler vers 11h et en continu jusqu'à 12h07.

J'ai réussi à avoir une dame au bout du fil à 12h07 et j'ai un RDV pour le 10 Novembre !!!!!

Ils donne pas de rdv pendant les vacances ...

Ce n'est pas Impossible de les joindre. Il faut utiliser les moyens c'est tout :)
Je vous souhaite un BON COURAGE pour le RDV !

Par **rim**, le **20/10/2011** à **16:18**

Bonjour,

tu nous diras comment ça c'est passé ton entretien et aussi les questions qui pose pour ceci STP.

Moi j'en ai mais pour décembre.

Merci

Par **Anonyme 92**, le **20/10/2011** à **16:32**

Ok, sans problème.

Je vous tiendrais au courant !!

Par **babalola**, le **16/12/2011** à **14:41**

Bonjour,

Je viens de déposer aujourd'hui ma demande de naturalisation à la préfecture de nanterre, suite à laquelle on m'a remis un récépissé de dépôt.

Je souhaite avoir votre avis sur ma demande.

Je suis ici en france depuis 2005 en situation régulière. J'ai fini mes études supérieures et je travaille en CDI depuis bientôt 2 ans dans le milieu bancaire. Je n'ai jamais eu par le passé des antécédents avec la justice, mon casier judiciaire est vierge. Même pas une seule amende par les contrôleurs de bus :-).

Pensez-vous que ma demande a de réelles chance d'aboutir?

A l'issue de l'entretien, l'agent m'a fait savoir qu'il allait bientôt lancé la procédure d'instruction, les renseignements auprès de la police, et qu'il fallait attendre 1 an pour avoir une réponse. Qu'en pensez-vous? Est-ce le temps qu'il faille réellement attendre?

Je vous remercie d'avance de vos retours d'expériences.

Bien Cordialement,

Par **rim**, le **16/12/2011** à **15:04**

Bonjour,

Moi aussi je viens de déposé mon dossier à Antony, elle m'a dit la même chose, comme quoi ils vont me répondre dans 1ans. Par contre j'étais "choqué" un peu pour la procédure, avant il fallait que tu dépose, après il d'appel pour un entretien, et après tu attends pour la réponse. Mais je pense que ça à changer, puisque moi elle m'a fait l'entretien juste après, mais ce n'est pas un "vrai" entretien pour moi puisque les questions sont vraiment "bête". Elle m'a posé comme question :

C'est quoi le nom du l'hymne français?

C'est quoi les valeurs de la république?

C'est quoi la démocratie?

C'est quoi la laïcité? est ce que c'est une chose bien ou pas?

Qu'elle est la différence entre un homme et une femme?

C'est quoi le nom du président de la république?

C'est quoi le nom du premier ministre?

C'est quoi ta religion?

Est ce que vous faite partie d'une association?

et peut être que j'ai oublié deux ou trois questions et c'est tous.

Je ne vois vraiment pas comment ils peuvent jugé si la personne est bien ou pas pour lui donner la nationalité juste comme ça :s c'est un peu absurde pour des gens qui en font une histoire le faite de nous donner la nationalité.

Petite remarque : il faut rajouter une lettre de motivation pour la demande. Sur les papiers demander à Antony je n'ai pas vu mentionner ceci. Le mieux que vous la préparer avant.

Bonne chance pour ce qui vont déposer par la suite, et n'oublier pas que à partir de janvier il faut avoir un DELF niveau "B1".

Amicalement

Rim

Par **babalola**, le **16/12/2011** à **17:24**

Bonsoir rim,

Je suis content que tu aies déjà déposé ton dossier et passé le "fameux entretien". Mais honnêtement c'est absurde comme tu l'as indiqué. Mais il me semble que les questions diffèrent d'une personne à l'autre. Me concernant, j'ai eu certaines de tes questions mais aussi d'autres inévidentes pour lesquelles il faut un minimum d'histoire de la France dans les tripes!!!!

Sinon, peux tu me donner plus de visibilité sur ton parcours?

En tout cas je te souhaite bonne chance ainsi qu'aux autres qui nous emboîteront le pas.

Cependant quelques conseils à vous : préparez bien votre lettre de motivation et revisez un

peu l'histoire de la France.

A très bientôt je l'espère!

Par **rim**, le **16/12/2011** à **17:50**

Re-bonjour,

Pour moi j'ai un diplôme d'ingénieur français et je travaille dans une boîte de service informatique depuis 1ans et 3 mois.

Sinon je ne sais pas pour les questions, mais un petit conseil pour ce qui voudrons savoir l'histoire de la France : je pense que il suffit de savoir ce qui c'est passé depuis la révolution française jusqu'à maintenant :) et aussi moi je me suis dis que peut être qu'ils peuvent te dire de chanter la marseillaise , on ne sait jamais ;) (même si les français eux même ils ne la connaissent pas bien :p)

Bon courage à tous le monde et bonne chance pour la suite.

Cdlt,
Rim

Par **babalola**, le **18/12/2011** à **21:55**

Ok Rim,

Y'aurait-il quelqu'un d'autre qui puisse nous faire un retour d'expériences pourque nous puissions nous situer?

Merci bien.

Par **Anonyme 92**, le **19/12/2011** à **23:10**

Bonsoir,

J ai deja intervenu sur ce forum le 20/10/2011. Utilisez l application android pour rappeler le numero toute les secondes c est tres simple et efficace !!!!

A propos de moi, j avais rdv le 10/11/2011 pré-acceuil. La dame elle a vu tout les papiers et verifier tout le dossier dans l ordre de la liste des documents. A la fin du rdv elle a tout mis dans l enveloppe et m a demandé de ne plus toucher au dossier et de le ramener le jour du rdv qu elle a fixé. Rdv pour depot de dossier en mi decembre

Au rdv,j ai ramene mon dossier et j ai prepare un peu par rapport aux retours d experience les questions qui peuvent etre posé lors de cet entretien. Le rdv a duré entre 30 et 40mn.

Questions:

Quels sont les droits du citoyen français?
Quels sont les devoirs d'un français ?
Quels sont les valeurs de la République ?
C quoi le nom de l'hymne national? C quoi le 14/07 pour vous?
C quoi les couleurs du drapeau français?
Qsq vous pensez de la démocratie ?
qui vote les lois? C quoi la laïcité?
C est quoi le nom du président de la République ?
Est ce que vous faites partie d'une association ?
votre entourage: plutôt français? plutôt mélangé?
Vous rentrer souvent à votre pays d'origine ? vous pensez vivre définitivement en France?
Quelle langue parlez vous : au boulot? Au quotidien? Chez vous?
Ecrire votre motivation pour devenir Français...

Voilà j'ai essayé de tout lister comme question posée :)
la première étape est l'enquête policière qui prends deux mois: on peut être convoqué si jamais on est reconnu par la police ...
Il faut compter au moins 9 mois pour la réponse et au plus tard 15 mois !!!

Bon courage à tous et à bientôt

Par **rickybenz**, le **05/01/2012** à **10:16**

Bonjour,
ça me fait plaisir de voir que je ne suis pas seul à chercher en vain à joindre cette satanée préfecture.
Ça fait plusieurs mois que j'essaie, impossible.
J'ai installé l'appli android, je vais voir ce que ça donne.

Par **rickybenz**, le **05/01/2012** à **11:37**

ça a marché avec l'appli.
Elle téléphone automatiquement toutes les 3 secondes. Au bout d'une heure de rappel auto, j'ai eu quelqu'un... je n'y croyais pas.
J'ai presque envie de dire que sans appli c'est impossible d'avoir un rdv.

Par **molus**, le **16/01/2012** à **12:11**

Bonjour ,
Je suis entrain de préparer les pièces demandées afin de déposer mon dossier, j'aurais quelques questions à vous poser en espérant avoir des réponses :) :

1- le diplôme B1 en français est demandé pour les personnes ayant un diplôme supérieur

français (Bac +5)?

2- les copies des actes de naissances doivent être légalisées et est-ce qu'il faut ramener les originaux.

Merci d'avance.

Par **rickybenz**, le **16/01/2012** à **22:12**

1-non c'est le diplôme supérieur ou B1

2-pas besoin de ramener les originaux, mais il faut que les actes soit légalisés dans le pays d'origine

Par **molus**, le **16/01/2012** à **23:20**

Merci pour ta réponse ! 'rickybenz ' ! tiens nous au courant par rapport à l'avancement de tes démarches !

Par **abderrahman**, le **05/05/2012** à **22:46**

j ai depoeé le dossier a la prefecture le 27/02/2012

le 27 avril 2012 j ai reçu la lettre de rejeter ma demande.

je ne sais pas quoi faire comme recours gracieux

voila la lettre aidez moi svp

Monsieur,

Vous avez formulé une demande en vue d'acquérir la nationalité Française. Après examen de votre dossier de naturalisation, j'ai décidé, en application de l'article 44 du décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993 modifié, de rejeter votre demande.

En effet, il ressort de votre entretien du 27 février 2012 avec les services préfectoraux que votre connaissance des valeurs et institutions de la République Françaises a révélé de graves lacunes.

Vous n'avez notamment pas su donner une définition de la laïcité et de la démocratie, valeurs fondatrices et principes essentiels de notre pays. De plus, vous n'adhérez pas au principe de laïcité puisque vous avez déclaré être opposé à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Enfin les motivations que vous mettez en avant pour devenir Français ne procèdent pas du souhait de rejoindre notre communauté nationale en adhérant à ses valeurs. En effet, vous avez déclaré souhaiter acquérir la nationalité Française pour des raisons professionnelles et faciliter vos déplacements.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Voies de recours

Si vous entendez contester cette décision, et conformément aux dispositions de l'article 45 du décret n°93-1362 du 30 décembre 1993 modifié, vous devez obligatoirement adresser un recours hiérarchique au ministre chargé des naturalisations. En l'absence d'exercice du recours préalable ici défini, un recours contentieux serait irrecevable.

Ce recours hiérarchique doit être adressé au ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration (sous-direction de l'accès à la nationalité Française-93 bis rue de la Commune de 1871-44404 REZE CEDEX) dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision, le cachet de la poste faisant foi. Vous devez, à l'appui de ce recours, exposer les raisons pour lesquelles vous demandez le réexamen de cette décision, qui se fera sur le fondement de la situation de fait et de droit constituée à la date de la décision du ministre.

Le silence gardé sur ce recours par le ministre chargé des naturalisations pendant plus de quatre mois vaut décision implicite de rejet de ce recours.

Par **blablabla**, le **18/07/2012** à **09:44**

A la sous préfecture d'Antony vous pouvez désormais tomber sur des questions assez troublantes, pour ne pas dire autre chose ...

Est-ce qu'en France une femme doit avoir l'autorisation de son mari pour travailler ?
Que pensez vous des femmes voilées ?

Par **Jerry9613**, le **13/08/2013** à **13:13**

Bonjour,

Après plus de 2 ans, je te confirme que même aujourd'hui, ce problème existe.
Le numéro 01 47 25 15 28 est toujours occupé. J'ai téléphoné sans arrêt, sans lâché, 158 fois (et ce n'est pas la première fois), et pareil : occupé..

Ils m'ont répondu par mail aussi que le téléphone est le seul moyen de prendre un rdv.

Je vais finir par arracher les cheveux. Déjà, mon dossier n'est plus à jour à cause d'eux ..

Je ne sais pas quoi faire.

Par **spiztberg**, le **22/08/2013** à **10:43**

le seul moyen avec ces ripoux, c'est de leur graisser la pate. Bande de lascars, de voyoux arrogant.

ça fait 3 ans, OCCUPE OCCUPE OCCUPE... je déménage , c'est la seule solution.

Par **spiztberg**, le **22/08/2013** à **10:45**

une astuce à essayer... contacter le 01 47 25 15 XX et demander un transfert vers le 01 47 25 15 28... ça doit être un pbx derrière avec un suffixe différent.

Par **spiztberg**, le **22/08/2013** à **10:56**

GROS MIRACLE DE LA TELEPHONI. les amis, quelqu'un a décroché le téléphone.. c'est énorme.

Deux mauvaises nouvelles, la 1ière , c'est que vous tomber sur une boîte vocale qui vous propose soit de laisser un message soit de patienter encore le temps que quelqu'un vous réponde.

je patiente quelques minutes, et c'est là la seconde mauvaise nouvelle, le gars me dit qu'il n'a pas le calendrier devant lui et qu'il faut rappeler à partir du 11 septembre.

La bonne nouvelle, eh OUI, il y a une bonne. la procédure de dépôt de dossier changera après le mois de janvier 2014 puisqu'il faudra prendre le rdv uniquement par internet, plus de téléphone à contacter...

voilà good luck, et rdv au 11 septembre... une date de mauvaise augure et qui porte la poisse..

Par **Jerry9613**, le **23/08/2013** à **18:56**

Merci Spiztberg! C'est une bonne nouvelle (via internet) parce qu'ils prennent des gens pour des cons.

Il y a 3 semaines, quand j'ai leur écrit que cela semblait toujours occupé, ils me répondent - Notre ligne ... 15 28 était en panne depuis plusieurs jours.
Vous pouvez essayer de nouveau maintenant.

Alors, on ne peut pas rêver que la ligne ne marche pas quand on essaie comme des malades de les joindre ET qui sait qu'elle marche 'maintenant'.

Vraiment des sal..

Par **jyldyzduu kyz**, le **03/09/2013** à **11:58**

Bonjour,
Moi non plus comme beaucoup entre vous je n'arrive pas à joindre ce fameux numéro.
Pourriez-vous me dire s'il y a une application de rappel automatique pour iPhone4s?
Merci par avance de votre retour.

Par **Isis14**, le **05/09/2013** à **12:23**

J'essaie de joindre le numero 0147251528 et même dans mon rêve ça sonne toujours occupé

! le hic c'est que ce numero sonne occupé que le mardi, le mercredi et le jeudi et à partir de 09h30 à 12h30. Avant ou après ces dates ouvrables et en dehors de ces heures autorisés pour appel, le numero en question sonne (wahhh [smile36])et vous dirige vers la boîte vocale qui vs communique ces informations mais en vain. Par mmail, qd je leur ai fait part de ces pbs de cette ligne, il me réponde que je dois insister et que le seul moyen d'obtenir un rdv c'est via cette MAUDITE LIGNE. Et là je suis meme persuadée que si on arrive à me répondre via cette fausse ligne, on me donnera un RDV pour un 31 FEVRIER !
Quel laxisme quel bureaucratie !

Par **Isis14**, le **05/09/2013 à 12:24**

J'essaie de joindre le numero 0147251528 et même dans mon rêve ça sonne toujours occupé ! le hic c'est que ce numero sonne occupé que le mardi, le mercredi et le jeudi et à partir de 09h30 à 12h30. Avant ou après ces dates ouvrables et en dehors de ces heures autorisés pour appel, le numero en question sonne (wahhh [smile36])et vous dirige vers la boîte vocale qui vs communique ces informations mais en vain. Par mmail, qd je leur ai fait part de ces pbs de cette ligne, il me réponde que je dois insister et que le seul moyen d'obtenir un rdv c'est via cette MAUDITE LIGNE. Et là je suis meme persuadée que si on arrive à me répondre via cette fausse ligne, on me donnera un RDV pour un 31 FEVRIER !
Quel laxisme quel bureaucratie !

Par **Jerry9613**, le **05/09/2013 à 20:46**

Au moins tu penses que tu arriveras à le faire 'décrocher' le téléphone :)) Je suis persuadé que la bonne femme à qui ça appartient ce numéro - une Sandrine machine-, elle le garde décroché à côté pendant tout ce temps là. Elle le raccroche qu'à 12h30.
J'ai essayé pendant ces 3 derniers jours aussi.

Par **zapd**, le **07/11/2013 à 22:20**

j'ai essayé plusieurs fois en vain ce fameux numéro
je pense que nous devons nous réunir pour lancer une pétition
dans un pays moderne comme la France de telles méthodes sont une forme déguisée de la mauvaise gouvernance donc antidémocratique

il faut qu'on se réunisse pour dénoncer cette mauvaise façon de faire auprès des médias et saisir le président de la république

Par **zapd**, le **07/11/2013 à 22:37**

voila ce qu'ils disent sur le site de la préfecture
IMPORTANT :

voilà comme pour dire vous ne pouvez pas déposer votre dossier

Par **JuniorTB**, le **22/03/2014** à **10:39**

Ça fait 3 mois q j'essaye deja et rien. c'est nulle cette methode a eux de prendre rdv. Ça ne marche pas de tout

Par **aaamira**, le **07/04/2014** à **10:29**

Pareil pour moi, ça fait trois mois que j'essaye, il n'y a jamais de disponibilités. Vous êtes sûrs que la mise à jour du calendrier s'effectue à 9h du matin et pas avant?

Par **JuniorTB**, le **07/04/2014** à **13:34**

bonjour , finalement j'ai reussi a prendre rdv via le site de la prefecture . En fait il faut essayer tout les jours le matin car il parait qu'il a pas mal d'annulations. Moi je me suis conecté le 28 mars vers 11:30 et mon rdv cetait pris pour le 1er Avril. J'y etais , et après la verification et classement de tout les documents ils m'on accordé le 13 mai pour L'entretien. Et pour ceci il faut lire et apprendre les 3 feuilles qu'ils on filé , au sujet d la constitution française.

Par **Frenchy**, le **28/04/2014** à **11:46**

Bonjour à tous, J'espère que les RDV de chacun ont été pris sans problème.
Pourriez vous témoigner de vos expériences en terme de réponses, combien de temps entre l'entretiens et la réponse? si acceptation , si refus, pour quelles raisons?
Merci de vos témoignages.

Par **sylou**, le **13/10/2014** à **12:56**

Bonjour à tous !!
je suis contente d'etre tomber sur ce blog!!
en effet, je ne suis pas la seule à galérer à prendre un rdv pour la demande de naturalisation!!
j'ai jamais réussi à avoir un rdv et cela enn se connectant le lundi comme marqué sur le site de la préfecture :(

quelqu'un pourrait il m'informer quand exactement et faut-il se connecter l'heure du lundi ? et si ce n'est pas le lundi c'est possible de se connecter à d'autre jour ?
bien à vous

Par **anath**, le **16/10/2014** à **14:42**

Bonjour

J'ai aussi le même souci. Ca fait depuis le mois de mars que j'essaie d'avoir un rendez-vous via leur module en vain.
Ils disent qu'ils le mettent en ligne a 00h01. Mais sans succès. A 00h01 je me suis connectée mais toujours le meme message: pas de disponibilité
Quel recours a t'on s'ils ne repondent toujours pas?

Par **sanae**, le **01/12/2014** à **00:51**

Bonjour,

Le même problème pour moi aussi, cela fait plusieurs semaines que j'essaie, à 00h01 un calendrier s'affiche après plusieurs tentatives mais c'est très lent et pleins de bugs, ils demandent de saisir le code qui tarde à s'afficher et après soit on te dit que le créneau choisi n'est pas dispo, soit on te demande de resaisir un autre code et c'est comme ça pendant 30 minute et après plus aucun calendrier ne s'affiche !!!!
c'est intolérable, on devrait s'associer et envoyer une lettre au préfet pour qu'ils ouvrent le calendrier sur une plus grande plage!!!

Par **Lailah**, le **24/12/2014** à **15:00**

Bonjour,

Avez vous reussi à prendre rendez vous?

Cordialement,

Lailah

Par **maried77**, le **16/01/2015** à **17:11**

Bonjour à tous,

En effet une vraie galère ce module.
Pour ma part j'ai essayé pendant 3mois tous les lundis matins, tous les jours à tout moment de la journée rien n'y fait.
Mais en fait il faut se connecter dimanche à 00h pile, à la seconde prêt et ne pas lâcher l'affaire.Parce que les pages d'erreur s'enchainent.

Bon courage à tous.

Par **akilbv1**, le **09/02/2015** à **12:07**

Bonjour,

Petite astuce, le lundi commence à 00h00. C'est pour ça que vous n'arrivez pas avoir de rdv car vous connecter trop tard. A 7h il n'y a plus de place. Dimanche soir à 23h59 vous devez être devant votre PC.

Par **tania feriel**, le **22/06/2015** à **17:41**

Bonjour,

Maintenant pour Nanterre c'est Lundi à midi.

il faut se connecter à 11h59 - 12h00 afin de réussir à avoir un RDV

Bonne chance à tous :)

Par **akilbv1**, le **22/06/2015** à **17:44**

Ce que j'adore c'est qu'il n'y a aucune com sur ce genre de changement.. On doit juste devinez pas l'opération de saint esprit!!

Par **Khady**, le **13/07/2015** à **11:52**

Bonjour,

J'habite Montrouge (s/préfecture Antony) svp que dois je faire pour obtenir un RDV pour déposer un dossier de naturalisation ? Où obtenir la bonne liste des documents à fournir svp ?

Par **LeFab**, le **27/07/2015** à **16:27**

La préfecture de Nanterre est une honte.

J'ai testé la conversion de permis étrangers et les titres de séjour, on se croirait dans Brazil. Délais horribles, informations fausses données par le personnel, manque d'organisation, etc. Pour les permis, impossible de parler par téléphone à qui que ce soit, serveur vocal uniquement. Impossible de gérer les problèmes comme ça. Et montez boire un café dans les étages, vous verrez où passent nos impôts.

Une honte ...

Par **kakakkakakaka**, le **07/01/2016** à **22:21**

Bonjour,

Au cas ou ca pourrait aider d'autres personnes. J'ai réussi à avoir un rendez vous sur internet. Il faut se connecter et essayé plusieurs fois le dimanche à Minuit. C'est à minuit qu'ils réactualisent le site.

Comme il y a des milliers de personnes qui se connectent en même temps pour avoir un rendez vous, le site bug pas mal. Du coup, il faut persévérer, réessayer sans cesse chaque dimanche à minuit.

Par **chaboo**, le **15/02/2016** à **14:12**

Bonjour

Je suis en France depuis fin 2009 carte de séjour de dix ans et j ai déposé ma demande de nationalité a la préfecture de Nanterre mais le seul souci ma femme et mon fils habitent a l'etrangie (sans carte séjour)ma question es ce que j'ai le droit ou non pour la nationalité... merci d'avance pour la réponse.

Par **ventilator**, le **20/02/2017** à **12:23**

C'est la grosse galère, le site bug énormément car "trop de demandes", le système est affreux.

On a réussi à prendre RDV sur le portail après 3 semaines d'essais, en février les dates s'ouvraient à midi mais il vaut mieux commencer à tester une demi-heure avant. Le succès dépend aussi du navigateur il me semble... Bonne chance à tous!

Par **Le Droit**, le **22/08/2017** à **13:32**

Réveillez-vous et cessez d'accepter n'importe quelle excuse de la part de gens mal intentionnés et hypocrites.

"Trop de demande" est une fausse excuse pour vous culpabiliser au lieu d'assumer leur incompétence. Les services doivent être adaptés à la demande des contribuables, un point c'est tout.

Si un préfet perçoit 100 Euros par contribuable, in en perçoit 200 000 pour deux mille contribuables ! Avec ça, il doit mettre les moyens en face de la demande, il n'y a aucune autre excuse à accepter.

La grande majorité de demandeurs payent déjà leurs impôts depuis des années et c'est leur droit d'être servis dans des délais raisonnables.

Monsieur le Préfet, et si on mettait nous aussi près de 8 mois pour vous verser nos impôts ?

Quand on ne peut pas faire son travail correctement, on démissionne au lieu de faire un travail de sagouin !

Par **jacques22**, le **23/08/2017** à **11:13**

Bonjour,

Injurier les représentants de l'état est la nouvelle formule légale de ce forum!!???

Cdlmt

(sans formule de politesse en plus???)

Par **Helene_92**, le **23/08/2017** à **15:23**

@Ledroit: Merci pour ta franchise et pour avoir écrit noir sur blanc ce que tout le monde pense "tout bas"

jacques tu n'es pas dans le bon forum, ici, les représentant dont tu parles méritent bien plus que ce qu'a écrit Ledroit.

Il ne s'adresse qu'au service en question et pas à l'ensemble des "représentants de l'Etat" comme tu sembles vouloir faire croire.

Les "représentants de l'Etat" ne sont pas des êtres de lumière, parfaits, totalement exempts de défauts, ayant l'amour du prochain chevillé au corps, ne comptant parmi eux aucun bras-cassé, aucun raciste, aucun hypocrite et aucun incompetent

Etre un "représentant de l'Etat" ne fait pas de vous un ange qui a revêtu une combinaison blanche immaculée conception

Un "représentant de l'Etat" fait en principe un travail honorable, mais il ne génère aucune richesse, il est payé des services qu'il est censé rendre, grâce aux impôts que payent les contribuables

Un "représentant de l'Etat" est, plus que personne, au service du contribuable et doit faire son travail ou démissionner s'il ne le peut pas (ou ne le veut pas).

Un "représentant de l'Etat" n'est pas "au dessus de tout soupçon" et encore moins "au dessus des autres"

"incompetent", "mal intentionné", "hypocrite" et "travail de sagouin" ne sont pas des injures mais l'appréciation de faits réels et vécus par la plupart des membres de ce forum

S'il les avait traités de noms d'oiseaux, ou qu'il avait été grossier alors là oui, mais ce n'est pas le cas.

En revanche, toi, Jacques, tu le mérites largement... Mais on ne va pas t'insulter, tu es peut-être un "représentant de l'Etat"... prêt à récupérer l'adresse IP des mécontents, à les interpeler et les mettre en garde à vue parce qu'ils ont osé dire que tu n'étais pas parfait ?

Quand on est vraiment poli, on n'écrit pas "Cdlmt", c'est de la fausse politesse, on écrit "Cordialement" et quand on vient faire des reproches, on n'est pas "Cordial", preuve de ton hypocrisie.

Comme je te l'ai dit, au lieu de comprendre le calvaire des gens qui sont ici, toi, tu la ramènes en défendant les responsables: Es-tu sûr d'être dans le bon forum ?

Par **jacques22**, le **24/08/2017 à 08:44**

Bonjour modérateur,

Je croyais que seules les contributions juridiques répondant à une question juridique étaient admises sur ce forum en application de la charte.

Or, il ne s'agit ici que de procès d'intention, diffamations et injures haineuses à l'encontre des représentants de toutes les administrations d'état locales que sont les préfets avec leurs fonctionnaires.

Cdlmt.

Par **Amine1983**, le **24/08/2017 à 10:41**

Je suis d'accord avec Hélène et ledroit, le titre de ce forum c'est "Prefecture du 92- service naturalisation" c'est se service et pas tous les fonctionnaires de France qui sont responsables comme essaye de nous le faire croire jacques pour noyer le poisson. Ce pseudo jacques22 n'est qu'un Troll qui essaye de créer une polemique, il apporte aucune info au sujet du forum, aucune explication utile, rien de positif, sa sent le flic a plein nez ! Merci de le bannir définitivement avant qu'il pollue d'autre forums.

Par **jacques22**, le **24/08/2017 à 10:50**

les trolls, c'est vous!

C'est un forum juridique, pas un déversoir de haine envers les fonctionnaires!

et je confirme que les préfets représentent toutes les administrations locales d'état.

C'est vous qui méritez d'être bannis à déverser votre haine et bien plus

Par **bibicha**, le **24/08/2017 à 10:58**

Oui, jacques22 n'a rien à faire ici !

L'Etat Français a déjà été condamné plusieurs fois dans ce genre d'affaire, il vous faut une association pour payer un huissier de justice qui constatera les manquements et entamera une procédure contre ce service.

Par **jacques22**, le **24/08/2017 à 11:06**

que de haine!

Par **SalimCB750**, le **24/08/2017 à 11:26**

Jacques vous mentez ! Vous faites exprès de pousser aux extrêmes: Dire de quelqu'un (fonctionnaire ou astronaute et alors ?) qu'il est incompetent n'est pas un "déversoir de haine"

Ce service est incapable (vous préférez "incompétent" ?) de traiter les demandes qu'il reçoit, c'est un fait.

Se cacher derrière l'excuse "on n'a pas les moyens, il nous faut encore plus de fonctionnaires" est inacceptable, un point c'est tout.

Laisser les gens dans le flou, face à une lotterie internet, pouvant attendre un mois ou 6 mois ou même indéfiniment, pour le simple dépôt d'un dossier est encore une fois INACCEPTABLE

Modérateur, merci de bloquer ce menteur.

Par **Eozen**, le **24/08/2017 à 12:58**

C'est votre engeance qui fait la Loi en France maintenant !!!???